

MAIRIE DE RUFFEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU MARDI 21 NOVEMBRE 2023 ●

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	22
Date de la convocation	17/11/2023
Date d'affichage de la convocation	17/11/2023

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Sylvie BEAUVAL, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean COITEUX, M. Éric MOULIGNIER, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, Mme Aurélie SARRAZIN, M. Franck LOPEZ, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, Mme Nicole BOES, Mme Marguerite D'ARGENT

POUVOIRS : Mme Nina BASTIER en faveur de Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Catherine DEROUSSEAU en faveur de M. Jean-François JOBIT, M. Hervé JAMBARD en faveur de M. Jean-Paul FORT, M. Jean-Michel JEANNET en faveur de Mme Catherine BOULENGER, M. François POHU en faveur de M. Thierry BASTIER

ABSENTS : M. Jean-Pierre CHARDONNET

M. Jean-François JOBIT est désigné secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°4 AU BP 2023 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le BP 2023 de la Commune,

Considérant la nécessité pour la Commune de réajuster certains crédits ;

DECIDE A L'UNANIMITE (3 abstentions)

ARTICLE 1 : Modifie ainsi qu'il suit les crédits inscrits au BP 2023 de la Commune :

Cpte	Op	Fct	Libellé	Dépenses	Recettes
022		01	Dépenses imprévues	-13 000	0
60636		810	Vêtements de travail	1 000	0
61551		810	Matériel roulant	6 000	0
6156		020	Maintenance	3 000	0
6226		020	Honoraires	2 000	0
6718		020	Autres charges exceptionnelles	1 000	
Total Fonctionnement				0	0
2313	380	020	Constructions	-6 700	0
238	397	822	Avances et acomptes versés	5 700	0
272		01	Titres immobilisés	1 000	0
Total Investissement				0	0
Total budget fonctionnement après DM4				5 298 944	5 298 944
Total budget investissement après DM4				2 821 192	2 821 192

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et au Comptable Public.

Publiée et transmise au
Contrôle de légalité le

24 NOV. 2023

Pour copie conforme
Le Maire,

Thierry BASTIER

